



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Commercialisation des biens et services interentreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commercialisation des biens et services interentreprises. 2014, Rectorat de Lille. hceres-02038468

**HAL Id: hceres-02038468**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038468v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Commercialisation des biens et services  
interentreprises

de l'Institut Catholique de Lille

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Institut Catholique de Lille

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Commercialisation des biens et services interentreprises

Secteur professionnel : SP5-Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-3 Commerce

Demande n° S3LP150008263

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Lycée Ozanam à Lille.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Groupe SONEPAR et CGE Distribution nord-est.

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Commercialisation des biens et services interentreprises* vise à former des cadres technico-commerciaux et s'adresse à des étudiants détenteurs d'un Bac+2 industriel. Les diplômés s'insèrent dans le milieu industriel pour y commercialiser en Business to Business des biens ou des services techniques ou technologiques. Ils pourront viser à court ou moyen terme des postes d'encadrement.

La formation est portée depuis septembre 2009 par la Faculté libre des sciences économiques et de gestion de l'Institut Catholique de Lille (ICL). Les enseignements sont réalisés dans leur intégralité au lycée Ozanam de Lille. Cette licence professionnelle existait auparavant sous la forme d'un diplôme national en technologie spécialisée, dispensé dans ce même lycée depuis 1995. La licence professionnelle est proposée en formation initiale et en contrat de professionnalisation.

De nombreuses formations similaires existent en France mais le dossier ne présente pas cet aspect concurrentiel.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les milieux du négoce industriel sont à la recherche de commerciaux possédant une réelle culture technique. Cette culture industrielle leur permet de comprendre les processus productifs de leurs clients et de les accompagner dans leur développement. Seul collaborateur d'un chef d'entreprise en PME/PMI ou intégré à une équipe commerciale dans une structure plus importante, le technico-commercial est un cadre intermédiaire auquel est confiée la responsabilité du suivi et du développement de son activité, d'une zone de chalandise et/ou d'un portefeuille de clientèle. (Il met en œuvre, en autonomie, les moyens pour atteindre les objectifs fixés par sa hiérarchie en articulant ses indispensables connaissances techniques et de fortes compétences commerciales et organisationnelles).

Dans le contexte économique actuel tendu dans le secteur industriel, la double compétence technique et commerciale est donc un atout que vise à développer la licence professionnelle *Commercialisation des biens et services interentreprises*.

Le corpus de connaissances attendues des diplômés de la licence professionnelle est en adéquation avec le contenu de la formation ; le contrôle des connaissances, les projets tutorés sont organisés dans l'esprit du cahier des charges des licences professionnelles. Toutefois, les objectifs de la formation en entreprise ne sont pas formalisés. Par ailleurs, les conventions avec le milieu professionnel (SONEPAR, CGED Distribution Nord-est) offrent un vivier d'entreprises pour les projets tutorés et les stages. Toutefois, aucun document concernant les conventions n'est fourni en annexe. Enfin, les professionnels partenaires participent au tutorat des projets, aux soutenances et jurys, proposent des conférences ou des aides à l'embauche. Ils interviennent dans les cours à hauteur de 41 % du volume horaire global ce qui est très satisfaisant mais sur les sept professionnels impliqués dans la formation, cinq sont des consultants et il n'est pas précisé s'il s'agit d'industriels ou si ce sont des consultants spécialisés dans la formation.

La formation est dispensée aussi bien en formation initiale qu'en contrat de professionnalisation. Cette dernière modalité correspond à 60 % de la dernière promotion et favorise l'insertion pour les diplômés. Cette insertion professionnelle ne fait toutefois pas l'objet d'enquêtes régulières puisque le dossier ne fait référence qu'à une seule enquête datant de 2010 et réalisée en interne par le lycée Ozanam. Le dossier mentionne un fichier des anciens permettant de constater une excellente insertion à six mois sans que plus de détails ne soient fournis (le renseignement du fichier par les diplômés est un acte volontaire et le biais concernant l'information collectée est donc important). L'établissement ne réalise pas d'enquête et n'est pas impliqué dans celles menées par la Direction Générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

Le public visé par cette licence professionnel est large et composé de tous les étudiants issus d'un Bac+2 industriel. Toutefois, la promotion reste stable en termes d'effectifs (22 étudiants par an) et de formation d'origine. En effet, sur les deux dernières promotions, 100 % des effectifs sont issus de BTS. Aucune VAE n'est signalée depuis 2009. L'ouverture de cette formation aux publics universitaire ou professionnel est donc inexistante. Par ailleurs, aucun universitaire n'est impliqué dans les enseignements. Aussi, cette formation se présente-t-elle à de très nombreux égards comme une 3<sup>ème</sup> année de BTS.

En conséquence, le pilotage de la formation est dichotomique. Le pilotage administratif et pédagogique est assuré par l'établissement de rattachement, le pilotage opérationnel étant assuré au lycée. Le dossier laisse transparaître un fonctionnement autarcique de la formation, sans intégration, au sein de l'ICL, des équipes pédagogiques ni des promotions.

- Points forts :

- L'adéquation avec les besoins du marché du travail.
- L'alternance.
- La convention de partenariat avec des entreprises privées qui permet une grande variété dans les modes d'interventions (conférence, aide à l'embauche, suivi de projet,...).

- Points faibles :

- L'absence de suivi des cohortes.
- La dichotomie dans le fonctionnement réel de la formation qui reste largement autarcique et ne permet pas l'intégration réelle de la formation dans l'offre globale de l'établissement de rattachement.
- Le manque d'ouverture sur l'établissement.
- L'absence de diversité dans les recrutements étudiants.
- L'absence de professionnel dans le pilotage de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

L'étude des cohortes est un projet de l'équipe pédagogique de la formation, consciente que ce suivi des promotions permettra de consolider les informations disponibles à ce jour sur l'insertion professionnelle des diplômés.

Il est primordial de favoriser l'ouverture de cette formation. Cette ouverture devrait se faire à deux niveaux. Le premier niveau concerne la composition de l'équipe pédagogique qui gagnerait à se diversifier, à mixer les cultures. Ainsi, le double pilotage et l'aspect artificiellement universitaire de la formation cesseraient. Le second niveau concerne les publics accueillis qui pourraient être plus variés (les titulaires d'un DUT sont absents totalement des promotions récentes, de même que ceux issus de la formation continue ou de la validation des acquis de l'expérience).

Le dossier est très lacunaire, ce qui nuit au processus de l'évaluation ainsi qu'à l'image de la formation. Un dossier plus complet, faisant apparaître entre autres choses les conventions signées avec les partenaires professionnels, les enquêtes de suivi des cohortes, l'autoévaluation, les recommandations des évaluations antérieures et les solutions mises en œuvre pour y remédier, serait le bienvenu.



# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.